



## PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction de la citoyenneté et des libertés publiques  
Service de l'immigration et de l'intégration

Juillet 2011

### **DEMANDE DE TITRE D'IDENTITE REPUBLICAIN**

Liste des pièces à fournir, en original et en photocopie

- 2 photographies d'identité (identiques et sur fond blanc)
- Extrait d'acte de naissance portant mention de la filiation
- Jugement précisant l'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation de corps, ou jugement d'adoption, le cas échéant
- Titre de séjour en cours de validité des deux parents ou du demandeur uniquement en cas de séparation, ou carte d'identité du parent français ou ressortissant de l'union européenne
- Passeport ou carte d'identité de l'enfant en cours de validité, si les parents sont de nationalité différente
- Justificatif de domicile du demandeur :
  - Quittance de loyer ou d'électricité datée de moins de trois mois
  - Attestation sur l'honneur de l'hébergeant + pièce d'identité de l'hébergeant + quittance de loyer ou d'électricité de l'hébergeant datée de moins de trois mois
- Certificat de scolarité de l'année en cours ou autres justificatifs de résidence en France du mineur

*\* Les documents en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur assermenté (liste disponible auprès du Tribunal)*

*\* Un timbre fiscal OMI vous sera demandé lors de la remise du titre d'identité républicain*

**Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.**



N° 11203\*02

étranger mineur

demande d'un :

titre d'identité républicain (TIR)  
 document de circulation ( DCEM)

- Préfecture  
 Sous-Préfecture  
 Haut-commissariat (1)



Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau Code Pénal.

À REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES ET À L'ENCRE NOIRE.

NB: Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la préfecture, sous-préfecture ou du Haut-commissariat (1) de votre résidence, conformément aux textes en vigueur.

(Partie à remplir par l'administration)

Catégorie:  
Documents présentés  
et justificatifs:

**MINEUR BÉNÉFICIAIRE:**

NOM PATRONYMIQUE .....

NOM D'USAGE (2): .....

PRÉNOMS (3): .....

SEXE:  M  F NATIONALITÉ: .....

NÉ(E) LE : ..... À: .....

DÉPT ..... PAYS .....

DOMICILE .....

CODE POSTAL: ..... COMMUNE: .....

**Je soussigné, DEMANDEUR, déclare sur l'honneur:**

- exercer l'autorité parentale sur le mineur bénéficiaire en qualité de  père,  mère,  tuteur (4)
- avoir reçu mandat pour effectuer cette demande (4) (5)

NOM PATRONYMIQUE : .....

NOM D'USAGE (2) de l'époux (se)  , de veuf (ve)  , autre nom d'usage  (4) .....

PRÉNOMS (3) .....

SEXE  M  F NATIONALITÉ: .....

NÉ(E) LE ..... À .....

DÉPT ..... PAYS .....

DOMICILE .....

CODE POSTAL: ..... COMMUNE ..... PAYS .....

- **identité de l'autre parent, à remplir obligatoirement pour le TIR, (4)**   
**du parent résidant à l'étranger mandatant le demandeur, pour le DCEM (4):**

NOM PATRONYMIQUE .....

NOM D'USAGE (2) de l'époux (se)  , de veuf (ve)  , autre nom d'usage  (4) .....

PRÉNOMS (3) .....

SEXE  M  F NATIONALITÉ: .....

NÉ(E) LE ..... À .....

DÉPT ..... PAYS .....

DOMICILE .....

CODE POSTAL: ..... COMMUNE ..... PAYS .....

**- certifie l'exactitude des déclarations ci-dessus.**

Date, Signature du demandeur Signature de l'autre parent (1) (6) Date Signature du bénéficiaire

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Ú ÿ  
Photo  
d'identité  
À ù  
Ú ÿ  
timbre fiscal  
DCEM  
À ù

(1) Uniquement pour le Titre d'identité républicain

(2) Le "NOM D'USAGE" désigne le nom de l'époux(se), veuf(ve), nom de l'autre parent accolé au nom patronymique (nom de naissance).

Cette indication n'est pas à fournir dans le cas où le requérant désire que le document soit établi à son seul nom patronymique (nom de naissance).

(3) Les "PRÉNOMS" sont à inscrire dans l'ordre de l'état civil

(4) Cocher la case utile

(5) Uniquement pour le Document de circulation

(6) Signature du parent quand le demandeur n'a pas l'autorité parentale (DCEM).